

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR DÉMÉNAGER EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

Parce que concilier la réussite de votre intégration professionnelle et l'installation de votre famille dans un nouvel environnement requiert du temps, de la disponibilité et peut générer des coûts supplémentaires et du stress...

Action Logement simplifie votre mobilité en vous offrant un accompagnement complet et personnalisé :

- Le financement de la recherche de votre futur lieu de vie par un expert local⁽¹⁾
- Une offre de logements temporaires⁽²⁾
- Des aides financières pour faciliter votre installation
- Une subvention pour alléger le loyer des alternants

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT !

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous.

(1) Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.

(2) Les services d'offre de logements temporaires sont délivrés par Action Logement Services, des sociétés filiales d'Action Logement ou des partenaires.

(3) Les services complémentaires de conseil et intermédiation en financement immobilier sont proposés par une société filiale d'Action Logement enregistrée à l'ORIAS (www.oriass.fr).

AIDE MOBILI-JEUNE® et Visale sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.



LOUER



ACHERER



FAIRE DES TRAVAUX



BOUGER



SURMONTER
DES DIFFICULTÉS

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'information sur les aides et services Action Logement :

www.actionlogement.fr

ActionLogement

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

@Services_AL

DEP-BOUGER - Crédits photos : Fotolia, iStockphoto.com - Octobre 2019
Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle et a une finalité purement informative

UNE OPPORTUNITÉ DE MOBILITÉ ?



ActionLogement

RÉALISEZ VOTRE PROJET PROFESSIONNEL AVEC ACTION LOGEMENT !

Vous êtes muté(e) ou embauché(e) et vous devez déménager... Quelle que soit votre situation, le logement ne doit pas être un frein à votre évolution professionnelle. Pour réaliser vos ambitions, Action Logement vous apporte des **solutions concrètes et adaptées à votre projet de mobilité.**



JE CHERCHE MON FUTUR LOGEMENT

Action Logement finance gratuitement votre accompagnement à la recherche d'un logement locatif par un opérateur spécialisé⁽¹⁾ de votre choix : entretien individuel, sélection des biens correspondants à vos souhaits, organisation des visites, découverte de votre futur cadre de vie, suivi de votre installation et gestion de vos démarches administratives jusqu'à la remise de vos clés. **Consacrez-vous à l'essentiel : votre famille et votre emploi !**



BESOIN D'UN GARANT SUR LE PARC PRIVÉ ?

Rassurez votre propriétaire ou bailleur privé avec Visale.



JE DÉMÉNAGE POUR UNE COURTE DURÉE

Action Logement vous apporte **une solution de logement temporaire adaptée à la durée de votre séjour⁽²⁾** : résidences hôtelières, résidences pour jeunes actifs, foyers ou résidences sociales, appartements meublés, etc.



J'AI BESOIN D'AIDE POUR FINANCER MON INSTALLATION

Action Logement facilite votre arrivée et votre entrée dans les lieux en couvrant une partie des dépenses liées à votre mobilité professionnelle : double charge de logement, frais d'agence, dépôt de garantie...

Un vrai coup de pouce financier pour vous permettre de faire face aux nombreuses autres dépenses !



Bénéficiez de la nouvelle aide à la mobilité Action Logement : **une subvention de 1 000 € pour vous rapprocher de votre emploi.**



JE VAIS SUIVRE UNE FORMATION EN ALTERNANCE

Si vous avez moins de 30 ans, Action Logement **prend en charge gratuitement une partie de votre loyer jusqu'à 100 € par mois**, pour vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise : l'AIDE MOBILI-JEUNE®.



ET SI J'ACHÈTE SUR MON LIEU D'ARRIVÉE ?

Action Logement vous apporte **des solutions pour concrétiser votre projet d'achat** : une offre de logements proposée par nos filiales et partenaires, un prêt à taux avantageux et la recherche des meilleures conditions financières⁽³⁾.



Trouver un nouveau logement rapidement, ce n'est pas facile, surtout quand on n'est pas sur place. À 43 ans, je n'avais encore jamais changé de ville. Mais mon employeur m'a parlé d'Action Logement et grâce à l'accompagnement à la mobilité, j'ai trouvé mon nouvel appartement en moins de deux semaines et j'ai pu emménager quelques jours avant de prendre mon nouveau poste.

Quand Mehdi s'est vu proposer une promotion par son entreprise, il a rapidement accepté. Mais son nouveau poste était loin de Metz où il habitait jusqu'à présent.

